



Suite au Grenelle de l'Environnement, le plan Ecophyto 2018 vise à réduire progressivement l'usage des pesticides en France de 50 %, si possible, d'ici à 2018.

La France championne d'Europe !

La France est le premier consommateur de pesticides en Europe et le quatrième au niveau mondial. Même si l'agriculture est le premier utilisateur, les quantités utilisées dans les jardins privés, espaces verts et voiries ne sont pas négligeables puisqu'elles représenteraient jusqu'à 30 % de la pollution des eaux françaises par les pesticides ! Les jardiniers amateurs ont donc leur part de responsabilité, notamment à cause du surdosage.



Jardiner naturellement, ça marche !

Plutôt que d'utiliser des pesticides, optez pour un jardinage au naturel et une nouvelle approche : prévenir plutôt que guérir !

Une charte régionale

En signant la charte « Jardiner, naturellement ! », votre magasin s'est engagé à promouvoir le jardinage naturel et ses solutions pratiques pour jardiner sans pesticides.

Fiches-conseils

Dans votre magasin, procurez-vous les autres Fiches-conseils, pour jardiner naturellement !

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 pesticides, pourquoi jardiner sans ? | 6 le potager |
| 2 compost et engrais naturels | 7 herbes spontanées et pelouse |
| 3 le paillis | 8 le jardin fleuri |
| 4 remèdes naturels | 9 haie, arbres et fruitiers |
| 5 petits animaux, assistants du jardinier | 10 l'eau, sa gestion écologique |

Jardiner, naturellement !

www.jardiner-naturellement.org

Charte régionale portée par Franche-Comté Nature Environnement, coordonnée par le CPIE de la Vallée de l'Ognon, avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse.



Avec votre magasin, adoptez des solutions pratiques pour jardiner naturellement

Fiches-conseils

Jardiner, naturellement !

1 pesticides pourquoi jardiner sans ?

Beaucoup de jardiniers amateurs ont recours à des produits qui peuvent être dangereux pour le jardin. Pourtant des solutions naturelles, efficaces et faciles à mettre en place, existent, sans conséquences néfastes pour l'eau, la biodiversité ou votre santé. Alors n'attendez plus, jardinez naturellement !

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les produits chimiques utilisés pour désherber son allée ou lutter contre des pucerons ne sont pas anodins : ce sont des pesticides, appelés aussi produits phytosanitaires par les professionnels, conçus pour tuer des êtres vivants.

Ils servent principalement à :

- > éliminer les « herbes indésirables » ;
- > éliminer certains animaux dits « ravageurs » ou « parasites » (insectes, mulots, limaces...);
- > lutter contre les maladies causées par des champignons.



Attention, poison ! Le glyphosate est un désherbant total très utilisé par les jardiniers amateurs. C'est aussi une des substances dangereuses que l'on retrouve le plus dans les eaux franc-comtoises.



Pesticides, danger !

Depuis septembre 2000, seuls les produits portant la mention « *emploi autorisé dans les jardins* » peuvent être vendus aux jardiniers amateurs.

Avant toute utilisation de ces produits, quelques règles sont à observer :

- > respecter la **bonne dose** indiquée sur l'étiquette, même si elle paraît minime ;
- > **ne pas traiter à proximité de l'eau** (rivière, ruisseau, caniveau, mare, fossé, puits, regard d'eau, bouche d'égout, etc.) ;
- > ne pas désherber chimiquement les **zones imperméables** (bitume, dallage, béton). Cette pratique pollue fortement et rapidement l'eau. Éviter également au maximum les autres surfaces (gravier, sable, etc.) ;
- > ne pas traiter avant une **pluie** ou par **temps venteux** ;
- > porter des **protections** pendant l'utilisation (gants, lunettes, masque, bottes).

Les pesticides, quels impacts ?

• Sur l'eau

Les pesticides utilisés par le jardinier empoisonnent l'eau car ils peuvent :

- > ruisseler jusqu'à un **cours d'eau**, surtout lorsque le sol est imperméable ;
- > être entraînés dans le sol par les eaux de pluie jusqu'aux **nappes souterraines** ;
- > s'évaporer dans l'**atmosphère** (air, eau de pluie, brouillard).

La Franche-Comté souffre d'une contamination de ses eaux par les pesticides, notamment par les herbicides. En moyenne, pas moins de 38 molécules actives différentes ont été recensées sur les 10 stations d'observation des rivières en Franche-Comté.



Que dit la législation ?



D'après l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006, il est interdit de traiter à moins de 5 mètres des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e (en cas de non-respect, vous risquez jusqu'à 75 000 € d'amende et deux ans de prison).



équipement de protection d'un professionnel employant des pesticides



Près de 50% des fruits et légumes produits contiennent des pesticides et près d'un quart sont contaminés par au moins deux résidus de pesticides.



L'abus de pesticides est dangereux pour tous les habitants de votre jardin.

Ne laissez pas vos enfants, particulièrement sensibles, jouer au contact des surfaces et des plantes traitées. Les animaux domestiques risquent également l'intoxication !



Trente ans après son interdiction, on trouve encore du DDT dans le lait maternel !

• Sur la biodiversité

La plupart des pesticides ne sont pas sélectifs : en traitant un seul « problème », d'autres espèces sont tuées, directement ou indirectement.

Ainsi les « **amis du jardinier** » sont très sensibles à ces produits. C'est le cas des prédateurs de ravageurs (coccinelle, mélangé, hérisson, etc.) ou encore des pollinisateurs (abeille, bourdon, etc.). De même, les pesticides sont toxiques pour les êtres vivants du sol : vers de terre, champignons, bactéries, acariens, etc.

Un cercle vicieux s'installe... Au fil des ans et dans l'espoir d'obtenir un meilleur résultat, le jardinier est amené à traiter plus souvent avec également la tentation de surdoser. Au final, le sol se meurt, les plantes les plus résistantes s'installent et les ravageurs, sans aucun prédateur naturel, pullulent. C'est tout le jardin qui est fragilisé !

• Sur la santé

Les pesticides peuvent également intoxiquer l'homme :

- > **par dose forte** (pendant l'utilisation ou par ingestion)
 - ➔ brûlure, irritation, allergie, mal de tête, vertige, tremblement, vomissement, mal de ventre...
- > **par dose faible et répétée** ➔ absorption par l'air, l'eau et les aliments consommés.



Un problème de santé publique...

De nombreuses études démontrent que les pesticides auraient des effets à plus ou moins long terme sur notre santé. En s'accumulant progressivement dans notre organisme, les pesticides augmenteraient les risques de certains cancers, maladies neurologiques et troubles de la reproduction.

